



**Cahier d'assemblée générale
4 juin 2020**

Crédits

Rédaction

Céline Benny

Relecture

Membres du conseil d'administration
Équipe des travailleuses

Révision et mise en page

Guylaine Riendeau

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont collaboré de près ou de loin à la réalisation du présent document.

Qu'est-ce qu'un cahier d'assemblée générale?

Le cahier d'assemblée générale est un document qui contient plusieurs informations sur notre organisme. Voici ce que contient le nôtre, en conformité avec les exigences précisées dans le document *La reddition de comptes dans le cadre du soutien à la mission globale – Programme de soutien aux organismes communautaires*¹.

1. Notre rapport d'activités pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019, qui apporte la démonstration :
 - de la conformité entre les activités réalisées par la Maison Pauline Bonin et les objets de sa charte, en santé et services sociaux;
 - de la contribution de la communauté à la réalisation des activités de l'organisme;
 - du dynamisme et de l'engagement de l'organisme dans le milieu et de la concertation avec les ressources du milieu;
 - de la réponse apportée aux besoins du milieu;
 - du fonctionnement démocratique de l'organisme.
2. Les documents liés à notre dernière assemblée générale :
 - procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 27 mars 2019 et liste des présences.
3. Les documents liés à l'assemblée générale du (date à confirmer) :
 - l'avis de convocation;
 - l'ordre du jour;
 - le mot de la présidente.
4. Des documents intéressants pour mieux connaître notre organisme :
 - la mission de l'organisme;
 - l'intervention et la gestion féministe;
 - l'historique de l'organisme;
 - un résumé du rapport de recherche *Vers un avenir meilleur pour des femmes monoparentales de Lanaudière*².

Lors de l'assemblée générale annuelle, vous recevrez en format papier nos priorités 2020, nos états financiers 2019 ainsi que nos prévisions budgétaires 2020. Ces documents ne se trouvent donc pas dans le présent cahier.

¹ Ministère de la Santé et des Services sociaux. *La reddition de comptes dans le cadre du soutien à la mission globale – Programme de soutien aux organismes communautaires*, 2^e édition, Québec : Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux, 2012, 13 p. Disponible en ligne :

<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2011/11-823-03W.pdf>

² St-Germain, L. et la collaboration de Fordin, M. et Milot, S. (2019). *La Maison Pauline Bonin. Un avenir meilleur pour des femmes monoparentales de Lanaudière*. Rapport de recherche déposé au conseil d'administration de la Maison Pauline Bonin. Centre de recherche sociale appliquée. Disponible en ligne :

http://www.centersa.qc.ca/pdf/2019_MPB-rapport.pdf

SECTION 1

RAPPORT D'ACTIVITÉS DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2019

Un petit mot des travailleuses avant de commencer

Rédiger un rapport d'activités est un moment important pour prendre le temps de s'arrêter et de contempler le travail réalisé. C'est aussi se conformer aux exigences de reddition de compte de nos bailleurs de fonds, notamment celles inhérentes au Programme de soutien aux organismes communautaires.

Nous souhaitons que sa lecture vous permette d'entrevoir la réalité des femmes et des enfants avec lesquels nous travaillons et qui, jour après jour, posent courageusement des gestes pour améliorer leurs conditions de vie et briser le cycle de la pauvreté.

Nous tenons à vous préciser le contexte de la rédaction de ce rapport d'activités. Il est impératif pour nous de vous en aviser notamment parce qu'en ce début d'année 2020, notre équipe de travail est affectée par les conséquences d'un énorme dégât d'eau ayant eu lieu le 10 décembre 2019. Cet événement, dramatique pour les douze familles qui habitent à la Maison Pauline Bonin, touche aussi les travailleuses. Un chantier important de démolition et de reconstruction est en cours au moment où nous travaillons notre rapport d'activités. Nous accueillons également une nouvelle intervenante qui a débuté ses fonctions le 21 janvier 2020. Bref, les conditions actuelles sont exigeantes.

Bonne lecture!

L'équipe des travailleuses de la Maison Pauline Bonin, Céline, Karine, Sophie

Conformité entre les activités réalisées par la Maison Pauline Bonin et les objets de sa charte, en santé et services sociaux

Voici les objets de la charte de la Maison Pauline Bonin :

1. Améliorer la qualité de vie des femmes monoparentales et de leurs enfants.
2. Diminuer les effets de la pauvreté sur ces familles.
3. Favoriser la réinsertion professionnelle et sociale des femmes monoparentales en difficulté.
4. Offrir en location des logements à des familles monoparentales à faible ou modeste revenu.
5. Offrir aux femmes monoparentales et à leurs enfants un lieu de support et d'entraide.
6. Recevoir des dons, legs et autres contributions de même nature en argent, en valeur mobilière ou immobilière. Administrer de tels dons, legs et contributions; organiser des campagnes de souscription dans le but de recueillir des fonds pour des fins mentionnées ci-dessus.

Nature et nombre des activités réalisées en 2019 :

- réponse aux 88 demandes d'informations : références vers d'autres organismes ou envoi du formulaire de demande;
- entrevues de sélection pour choisir de nouvelles résidentes (dix femmes convoquées);
- accompagnement individuel des résidentes-participantes par un soutien dans les quatre sphères de la vie des femmes soit : leur vie de femme, de mère, d'étudiante ou de travailleuse et de citoyenne. Quinze résidentes différentes, 136 rencontres individuelles formelles;
- soutien à 12 non-résidentes différentes, 28 rencontres en tout;
- préparation, animation et suivis des 11 rencontres de groupe mensuelles;
- organisation des haltes-garderies lors des 11 rencontres de groupe avec des adolescent(e)s rémunéré(e)s (11) et des adultes bénévoles (7);
- préparation de six activités communautaires : sortie à la plage, initiation au cirque, fête d'Halloween, activité semis et transplantation, activité jardinage, fête de Noël;
- évaluation annuelle de huit résidentes-participantes sur douze (un logement vacant et trois départs annoncés).

Des activités qui s'inscrivent dans le champ de la santé et des services sociaux, notamment parce que la Maison Pauline Bonin :

- soutient des femmes dans un projet pour améliorer leurs conditions de vie et briser le cycle de la pauvreté;
- offre un logement sécuritaire, salubre et peu coûteux pour la durée du séjour, ce qui procure de la stabilité aux familles qui, pour plusieurs, vivaient de l'instabilité résidentielle avant leur arrivée;
- réfère à des organismes afin de trouver des solutions aux différentes difficultés vécues par les femmes et leurs enfants : isolement, problèmes de santé physique et mentale, insécurité alimentaire, difficultés liées à l'éducation des enfants;
- accompagne les femmes dans des domaines variés : immigration, recherche de services de garde, plainte envers des organismes publics, budget, démarches auprès des services du gouvernement, par exemple allocations familiales et prêts et bourses;
- propose des activités et des outils qui répondent aux besoins nommés par les résidentes dans leur rôle de femme, mère, étudiante/travailleuse et citoyenne.

Contribution de la communauté à la réalisation des activités de l'organisme

Ressources humaines prêtées par d'autres organismes

Julie Thériault, organisatrice communautaire du CLSC³ de Joliette, anime notre assemblée générale annuelle, et nous faisons appel à son expertise de façon ponctuelle en raison de ses connaissances du milieu communautaire.

Aude Imbert, de l'Association pour les jeunes de la rue de Joliette, est membre du comité intervention, du comité des évaluations annuelles, de comités de sélection pour des résidentes-participantes et de comités de sélection pour engager une nouvelle intervenante.

Contribution en termes de ressources matérielles

Plusieurs personnes viennent déposer des dons destinés aux résidentes-participantes et à leurs enfants (vêtements, vaisselle, jouets, etc.). Lors du sinistre du mois de décembre, une immense vague de générosité a déferlé sur la Maison Pauline Bonin, et les familles ont obtenu nourriture et cadeaux juste avant Noël.

Contribution en termes de ressources financières

La seule source de financement récurrent pour la Maison Pauline Bonin est la subvention à la mission globale du Programme de soutien aux organismes communautaires, qui été rehaussée de 35 332 \$ pour atteindre 98 377 \$ cette année (une portion de ce montant a été reportée en 2020).

Un montant de 12 000 \$ provient du programme « Services intégrés en périnatalité et petite enfance » pour la création d'environnements favorables aux familles vulnérables ayant des enfants de 0 à 5 ans. Cette subvention est affectée à la préparation, à la réalisation et au suivi des rencontres de groupe pour les résidentes-participantes.

La contribution de Centraide Lanaudière a été de 6 840 \$ en 2019.

Les dons de communautés religieuses, suite à la demande que nous présentons chaque année à la Conférence religieuse canadienne, ont permis à l'organisme de recueillir 8 900 \$ en 2019. Ce montant a été reporté en 2020.

³ CLSC : centre local de services communautaires

Contribution par l'entremise d'un réseau de bénévoles et de militantes

En 2019, c'est 60 personnes qui se sont impliquées comme bénévoles et militantes pour notre organisme pour un total de 819 heures. Nous sommes heureuses de noter l'arrivée de nouvelles bénévoles aux haltes-garderies, dont une qui offre depuis l'été la lecture d'histoires. De plus, des dizaines de personnes se sont mobilisées autour de l'organisme suite au sinistre du 10 décembre pour soutenir les familles. Nous tenons également à souligner l'implication qui dure dans le temps de quelques militantes de longue date qui étaient présentes lors des débuts de l'organisme, témoins de l'histoire et soucieuses du respect de la mission et des valeurs de notre organisme.

Contribution sous forme de publicité gratuite dans un autre réseau

Des regroupements dont nous sommes membres font la promotion des activités et services de la Maison Pauline Bonin dans leur page Facebook et leur site web : le Carré St-Louis de Joliette, la Table petite enfance de la MRC⁴ Joliette, la Table régionale des organismes communautaires de la MRC Joliette, la Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière. Également, d'autres organismes qui publient des bottins font mention de nos services, notamment le député Gabriel Ste-Marie et le service 811 du Centre intégré de santé et services sociaux de Lanaudière.

Contribution par le biais d'un réseau de distribution de dépliants par d'autres organismes

Divers organismes possèdent nos dépliants et les distribuent afin de nous faire connaître, notamment : la Soupière, l'Original tatoué, la Maison Parent-Aise, le Réseau communautaire d'aide aux alcooliques et autres toxicomanes, les écoles secondaires de la Commission scolaire des Samares, différents services du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière et Travail de rue Lavaltrie.

⁴ MRC : municipalité régionale de comté

Contribution par le biais de références provenant d'autres organismes

De nombreuses ressources du milieu nous réfèrent des familles désireuses de nous connaître ou nous contactent pour connaître nos services. Voici une liste non exhaustive de ces ressources pour l'année 2019 :

- Le Comité régional d'éducation pour le développement international de Lanaudière
- L'Original tatoué, café de rue
- L'Auberge du cœur Roland-Gauvreau
- Regard-en-elle
- Le 811
- SOS violence conjugale
- Le Centre de formation de l'Envol
- La Hutte
- Regroup'elles
- Les Services de crise de Lanaudière
- Le Carrefour jeunesse-emploi D'Autray-Joliette
- Les Services externes psychiatriques intégrés pour adultes
- La coopérative d'habitation La maison de Corfou
- La Maison d'accueil La Traverse
- Habitations Ciné des Cœurs
- L'Annexe à Roland
- Le Centre de réadaptation en dépendance
- Propulsion Lanaudière
- L'Association pour les jeunes de la rue de Joliette
- Les CLSC de la région de Lanaudière
- Le Centre hospitalier de Lanaudière
- Le Centre de pédiatrie sociale de Lanaudière
- Le Cégep régional de Lanaudière
- La Direction de la protection de la jeunesse
- Unité point de départ de Joliette

Dynamisme et engagement de l'organisme dans le milieu et concertation avec les ressources du milieu

Participation aux tables de concertation :

- la Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière, présence aux activités régionales et aux rencontres du comité de coordination;
- la Table de la petite enfance de la MRC Joliette;
- la Table régionale des organismes communautaires de Lanaudière;
- le Mouvement pour l'éducation populaire autonome de Lanaudière;
- le Carré St-Louis de Joliette;
- le Centre régional de formation de Lanaudière;
- un projet en sécurité alimentaire dans la MRC Joliette;
- participation à une rencontre d'information organisée par le Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière au sujet de la sécurité alimentaire;
- participation à des rencontres sur l'itinérance et les femmes.

Autres organismes dont la Maison Pauline Bonin est membre :

- le Regroupement des organismes d'habitation communautaire de Lanaudière;
- la Fédération de Laval, Laurentides et Lanaudière des OSBL⁵ d'habitation;
- Relais-femmes;
- la Joujouthèque Farfouille.

Présentation de la Maison Pauline Bonin à d'autres organismes :

- rencontre avec une travailleuse de rue de Lavaltrie;
- présentation de notre organisme à Action Famille Lanoraie et à la Maison populaire de Joliette;
- accueil d'une équipe d'étudiants en sociologie pour leur présenter notre organisme.

Envoi de lettres d'appui :

- au sujet du troisième plan d'action en matière de santé et de bien-être des femmes;
- pour de l'hébergement d'urgence au féminin;
- concernant l'importance d'une maison deuxième étape pour les femmes victimes de violence conjugale.

⁵ OSBL : organisme sans but lucratif

Liens avec les Sœurs des Saints Cœurs de Jésus et de Marie

À deux occasions en 2020, des membres de la Maison Pauline Bonin et des membres de la communauté des Sœurs des Saints Cœurs de Jésus et de Marie se sont réunies. Ces rencontres permettent à nos deux organisations de se connaître, de s'apprécier. Elles porteront fruits dans le futur sous la forme d'un soutien financier à venir envers notre organisme.

Collaborations à d'autres initiatives du milieu

Activité d'initiation au cirque avec Animation Kaypi

Pendant la semaine de relâche, activité offerte gratuitement aux familles de la Maison Pauline Bonin ainsi qu'aux ex-résidentes et à leurs enfants.

Le camp d'été du musée d'art de Joliette

La Maison Pauline Bonin s'implique dans la coordination des inscriptions gratuites pour le camp d'été du Musée d'art de Joliette. Trois enfants ont bénéficié de semaines gratuites.

Clinique dentaire Bouche B

Quatre personnes référées par la Maison Pauline Bonin ont pu profiter de soins dentaires gratuits représentant au total 2 069 \$, offerts de façon bénévole par des dentistes.

Projet mon beau sapin

Promotion d'un projet mené par une femme désireuse d'offrir des cadeaux de Noël aux enfants de la Maison Pauline Bonin.

Paniers de Noël pour les femmes et les enfants

Initiative de deux ex-résidentes, la Maison Pauline Bonin a fourni le nom et l'âge des enfants. Toutes les familles ont reçu des denrées et des présents.

Opération Père Noël

Par le biais d'une travailleuse du CLSC, les enfants de deux familles ont reçu des présents.

Recensement des initiatives horticoles de Lanaudière

La Maison Pauline Bonin participe à ce recensement.

Réponse aux besoins du milieu

Accessibilité

L'horaire de travail des deux travailleuses permet que l'organisme soit ouvert du lundi au vendredi de 8h à 16h minimum. Les activités de l'organisme ont aussi lieu à l'occasion sur les heures de diner, en soirée et les fins de semaine. L'organisme est ouvert toute l'année, sauf pour les deux semaines de congé des fêtes (disponibilité en cas d'urgence grâce au cellulaire pendant cette période et suivis des messages sur la boîte vocale tous les jours en raison du sinistre récent).

Activités et outils d'information et de consultation

Notre dépliant est notre outil d'information principal depuis plusieurs années. En 2019, un rapport de recherche et un résumé de ce rapport ont aussi été produits et permettent de présenter les retombées de l'intervention de notre organisme.

Recherche-action sur la Maison Pauline Bonin et étude de besoins

La Maison Pauline Bonin a engagé une chercheure pour réaliser une recherche-action sur les impacts de son intervention. Lise St-Germain du Centre de recherche sociale appliquée, avec la collaboration de Martine Fordin et Stéphanie Milot, a travaillé à la rédaction d'une étude sur les retombées de l'accompagnement de la Maison Pauline Bonin. Un résumé de l'étude et un document ont été produits et sont disponibles sur le site Internet du Centre de recherche sociale appliquée sous l'onglet Nouveautés.

Un lancement de ces documents a été fait lors d'un brunch en mai 2019. À l'automne, une agente de recherche a été engagée pour réaliser une étude de besoins auprès de résidentes-participantes, d'ex-résidentes, de femmes monoparentales non-résidentes et de travailleuses d'organismes. Cette étude visait à faire préciser les besoins rencontrés par les femmes monoparentales de la région (qui ont de jeunes enfants et un projet de retour aux études ou au travail) et les activités nouvelles qui pourraient être mises en place par l'organisme pour répondre à ces besoins.

Liens entre les activités réalisées, les services offerts et les besoins de la communauté tels que les identifie l'organisme

Les besoins des femmes monoparentales que nous voulons rejoindre peuvent être décrits ainsi : besoin d'un réseau d'entraide et de support, besoin de soutien dans les démarches, besoin de satisfaire les besoins de base tels que l'alimentation et le logement, besoin de connaître les ressources et d'y être référées. L'accompagnement offert par notre organisme permet de répondre à l'ensemble de ces besoins, notamment grâce aux références vers d'autres organismes, à l'accompagnement dans les démarches, au soutien individuel, aux rencontres de groupe, aux activités communautaires et à l'accès à un logement subventionné pour une période pouvant aller jusqu'à trois ans.

Territoire couvert

La région de Lanaudière.

Nombre de personnes rejointes par les activités grand public

En 2019, nous avons organisé un brunch pour le lancement de la recherche-action réalisée en collaboration avec le Centre de recherche sociale appliquée. Lors de l'événement, le dimanche 26 mai, 35 personnes étaient présentes.

Nombre de personnes rejointes par les activités individuelles et les activités de groupe de l'organisme

- 47 personnes (résidentes-participantes et leurs enfants);
- 12 femmes non-résidentes.

FONCTIONNEMENT DÉMOCRATIQUE

Liste nominale et provenance des membres du conseil d'administration au 31 décembre 2019

Nom	Date d'entrée au conseil d'administration	Poste*	Provenance
Guylaine Riendeau	28-05-19	Présidente	Ex-résidente
Hélène Arsenault	28-03-18	Vice-présidente	Membre de la communauté
Danielle Forest	26-03-15	Trésorière	Membre de la communauté
Daphné Dubois	02-05-19	Administratrice	Résidente-participante
Karine Brisson	04-05-11	Administratrice	Travailleuse
Annie Dutertre-Delmarq	20 -10-19	Administratrice	Membre de la communauté

* : Un poste est vacant au 31 décembre 2019.

Le conseil d'administration s'est réuni à douze reprises au cours de l'année. Dix personnes différentes ont siégé au conseil d'administration en 2019.

Nombre de membres de l'organisme

- 113 membres.

Nombre de personnes présentes à l'assemblée générale annuelle

- 27 personnes étaient présentes à l'assemblée générale annuelle du 27 mars 2019.

Les comités en 2019

Nom du comité	Administratrices	Bénévoles	Travailleuses	Nombre de rencontres
Intervention	2	3	3	5
Sélection résidentes	1	3	3	3
Organisation brunch	2	0	2	2
Évaluation résidentes	1	3	1	2
Ressources humaines	1	1	2	1
Sélection intervenante	0	2	1	4
Embauche agente recherche	1	2	2	2
Suivi de la probation	0	2	2	2
Visibilité	3	1	1	1

SECTION 2

DOCUMENTS RELATIFS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 27 MARS 2019

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA MAISON PAULINE BONIN

Tenue au 360 rue St-Louis à Joliette le 27 mars 2019

Avant le début de l'assemblée générale, vers 17h, les participantes sont invitées à partager un repas. L'assemblée générale débute à 18h.

1. NOMINATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE
Il est proposé par Danielle Forest, appuyé par Sylvie Côté que Julie Thériault agisse comme présidente d'élection et Karine Brisson comme secrétaire.
Adopté à l'unanimité
2. MOT DE BIENVENUE PAR LA PRÉSIDENTE
Sylvie Lacourse lit le mot de la présidente.
3. PRÉSENTATION DES PERSONNES PRÉSENTES
Sous forme de jeu, les gens sont invités à choisir un objet qui les représente et à se présenter à l'assemblée.
4. ACCEPTATION DES NOUVELLES MEMBRES
La lecture des nouvelles adhésions est faite par la secrétaire d'assemblée.
Il est proposé par Danielle Forest, appuyé par Hélène Arsenault d'adopter les nouvelles membres individuelles actives : Élie Courtemanche, Berline Christina Florian, Marie-Ève Dansereau, Jeanne Perreault, Ève de Sylva et un nouveau groupe actif : le Mépal.
Adopté à l'unanimité
5. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
Julie Thériault fait la lecture de l'ordre du jour et constate que le quorum est respecté.
Il est proposé par Pauline Bonin, appuyé par France Desjardins d'adopter l'ordre du jour en tenant compte que lorsque Julie Germain, notre auditrice, sera arrivée, l'assemblée passera le point financier en priorité.
Adopté à l'unanimité
6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 28 MARS 2018
Il est proposé par Solange Breault, appuyé par Ève De Sylva d'adopter le procès-verbal du 28 mars 2018 avec les modifications suivantes :
 - Aurait dû apparaître dans la liste de présence le nom de Gisèle Deschamps;
 - Au point 12.2, le terme « *adopté à l'unanimité* » devrait être changé pour le terme « *élues à la majorité* ».**Adopté à l'unanimité**

Témoignage de Jeanne Perreault

7. RAPPORT D'ACTIVITÉS 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2018 ET PRIORITÉS 2019

En équipes de quatre personnes, les participantes à l'assemblée présentent des parties du rapport sous forme de bulletin de nouvelles.

Il est proposé par Sylvie Lacourse, appuyé par Sylvie Côté d'adopter le rapport d'activités de l'année 2018.

Adopté à l'unanimité

Témoignage d'Akrébie Sarah N'Gbandjui.

Priorités 2019 :

Hélène Arsenault présente la liste des priorités à réaliser au courant de l'année 2019.

Il est proposé par Louise Leduc, appuyé par Berline Christina Florian d'adopter les priorités pour l'année 2019.

Adopté à l'unanimité

8. PRÉSENTATION DES RAPPORTS FINANCIERS 2018 (RÉSIDENTIELS ET NON RÉSIDENTIELS)

Julie Germain explique son rôle d'auditrice pour la Maison Pauline Bonin. L'audit est une exigence demandée par la Société d'habitation du Québec. Julie Germain indique que les rapports financiers autant résidentiels que non résidentiels sont très biens et que le conseil d'administration effectue un suivi serré au niveau de la question financière. Les recommandations sont respectées et le pourcentage d'actif net non affecté est en dessous du seuil maximal.

Il est proposé par Jeanne Perreault, appuyé par Sylvie Lacourse de recevoir les rapports financiers 2018 préparés par Julie Germain, auditrice.

Adopté à l'unanimité

9. PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019 (RÉSIDENTIELLES ET NON RÉSIDENTIELLES)

Karine Brisson fait la présentation des prévisions budgétaires résidentielles et non résidentielles pour l'année qui vient. Danielle Forest précise que l'organisme est en processus d'embauche d'une deuxième intervenante afin de pourvoir aux besoins d'anciennes résidentes-participantes et à ceux de femmes ne résidant pas à la Maison Pauline Bonin. L'organisme est prêt et va continuer les démarches de recherche de financement récurrent. L'intégration et le partage des tâches se feront au sein de l'équipe de travail au fur et à mesure.

Il est proposé par Flavie Trudel, appuyé par Audrey Patenaude d'adopter les prévisions budgétaires pour l'année 2019.

Adopté à l'unanimité

10. NOMINATION D'UNE AUDITRICE

Il est proposé par Jeanne Perreault, appuyé par Pauline Bonin de nommer Julie Germain comme auditrice pour le prochain exercice financier de la Maison Pauline Bonin.

Adopté à l'unanimité

11. ÉLECTION DES ADMINISTRATRICES

11.1 NOMINATION D'UNE PRÉSIDENTE ET D'UNE SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

Il est proposé par Céline Benny, appuyé par Jeanne Perreault que Julie Thériault agisse comme présidente d'élection et Karine Brisson comme secrétaire.

Adopté à l'unanimité

11.2 ÉLECTION

La présidente informe l'assemblée que le poste de Danielle Forest est mis en candidature et que France Desjardins ne siègera plus au conseil d'administration. Il y a donc deux postes vacants à combler.

Il est proposé par Danielle Forest, appuyé par Sylvie Lacourse d'entériner la décision des résidentes-participantes que Sabrina Mireault siège à un des deux postes de résidentes-participantes. La prochaine rencontre de groupe déterminera qui sera la deuxième résidente-participante à siéger au conseil d'administration.

Adopté à l'unanimité

Il est proposé par Céline Benny, appuyé par Julie Bastien que Karine Brisson représente les travailleuses pour la prochaine année au conseil d'administration.

Adopté à l'unanimité

La mise en candidature pour les deux postes vacants est ouverte parmi les membres actives individuelles et les déléguées des organismes membres actifs :

	Propose	
France Desjardins	→	Danielle Forest (A)
Louise Leduc		France Desjardins (R)
Danielle Forest		Louise Leduc (R)
Louise Leduc		Flavie Trudel (R)

Pauline Bonin propose la fin des candidatures.

Julie Thériault propose que Danielle Forest soit élue par acclamation.

Il est proposé par Sylvie Côté, appuyé par Aude Imbert que l'assemblée générale donne le mandat au conseil d'administration de trouver quelqu'un pour combler le poste vacant.

Adopté à l'unanimité

Le conseil d'administration sera donc formé, pour le moment, de :

Danielle Forest, Sylvie Lacourse, Hélène Arsenault, Karine Brisson et Sabrina Mireault

12. FORMATION DES COMITÉS

Les mandats des différents comités sont expliqués et les inscriptions sont ouvertes.

Comité ressources humaines :

Diana Alexandra Vargas Lopez
Danielle Forest
Daphné Dubois
Sylvie Lacourse

Comité financement :

Daphné Dubois
Julie Thériault

Comité immeuble :

Daphné Dubois
Sylvie Lacourse
Mickaël Bourassa

Comité intervention :

France Desjardins
Aude Imbert
Louise Leduc
Guylaine Riendeau

Comité harcèlement psychologique :

Daphné Dubois
Danielle Forest
France Desjardins

Témoignage de Berline Christina Florian

13. QUESTIONS DIVERSES

Hélène Arsenault fait part de l'invitation au brunch que la Maison Pauline Bonin organisera sous peu pour le dévoilement du document de valorisation des pratiques de l'organisme.

14. ÉVALUATION DE LA RENCONTRE

- L'annonce de la création d'un nouveau poste, c'est une belle nouvelle. L'organisme fonctionne depuis plus de 10 ans, il y a des besoins autres que l'hébergement, c'est certain. Un bel appui pour Céline.
- Belle assemblée, c'est chaleureux et accueillant comme toujours.
- On donne un beau crédit à Céline et Karine pour l'organisation de l'assemblée.
- On tient à souligner le travail d'intervention, toujours très contente de venir à ces rencontres d'assemblées. On apprend toujours avec les témoignages.

- Merci aux résidentes-participantes qui sont venues siéger au conseil d'administration, elles font partie intégrante de la Maison Pauline Bonin.
- Merci à France Desjardins pour son implication.
- À écouter les témoignages, on voit le travail de l'intervenante. Transparence dans le rapport d'activités.
- Une belle participation qui rayonne dans le milieu communautaire.
- Après 4 ans d'implication, France Desjardins tient à dire merci aux travailleuses qui ont la cause des femmes à cœur. L'accompagnement et l'engagement humain font partie de leur quotidien.
- Merci à Julie Thériault pour l'animation de la rencontre.
- Céline Benny invite les gens à traverser à la cuisine pour un moment d'échange et grignotines.

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Jeanne Perreault, appuyé par Marie-Andrée Nadeau de lever l'assemblée à 20h45.

Adopté à l'unanimité



Sylvie Lacourse
Présidente de l'organisme



Karine Brisson
Secrétaire de l'assemblée

ANNEXE 1 – LISTE DES PERSONNES PRÉSENTES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 27 MARS 2019

	Nom	Provenance
1	Céline Benny	Maison Pauline Bonin
2	Karine Brisson	Maison Pauline Bonin
3	Daphné Dubois	Maison Pauline Bonin
4	Julie Bastien	Maison Pauline Bonin
5	Jeanne Perreault	Maison Pauline Bonin
6	Berline Christina Florian	Maison Pauline Bonin
7	Akrébie Sarah N'Gandjui	Maison Pauline Bonin
8	Pauline Bonin	Maison Pauline Bonin
9	Micheline Dénomée	Maison des Grands-parents
10	Aude Imbert	Association pour les jeunes de la rue de Joliette
11	Nancy Mailloux	Carrefour des organismes
12	Sylvie Côté	Maison Parent-Aise
13	Marie-Andrée Nadeau	Maison Parent-Aise
14	Audrey Patenaude	Action DIGNITÉ Lanaudière
15	Julie Germain	Auditrice
16	Julie Thériault	CLSC, animatrice
17	Jessica Lambert Massicotte	Mouvement pour l'éducation populaire autonome de Lanaudière
18	Sylvie Lacourse	Maison Pauline Bonin
19	Hélène Arsenault	Maison Pauline Bonin
20	France Desjardins	Maison Pauline Bonin
21	Danielle Forest	Maison Pauline Bonin
22	Solange Breault	Sœurs des Saints Cœurs de Jésus et de Marie
23	Mickael Bourassa	Membre de la communauté
24	Ève de Sylva	Membre de la communauté
25	Louise Leduc	Maison Pauline Bonin
26	Soumia Tahradui	Maison d'accueil La Traverse
27	Flavie Trudel	Membre de la communauté

SECTION 3

DOCUMENTS POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 4 JUIN 2020



Joliette, le 15 mai 2020

AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Jeudi 4 juin

à 13 h 30 par visioconférence

Bonjour,

Vous êtes chaleureusement invités-es à participer à l'assemblée générale annuelle de la Maison Pauline Bonin.

Il y a du changement cette année! Notre assemblée générale se fera par visioconférence via la plateforme Zoom étant donné les consignes sanitaires à respecter en temps de pandémie.

Nous vous prions :

- **De confirmer votre présence d'ici vendredi 29 mai** en composant le numéro de téléphone suivant : 450 752-6730 ou par courriel à maisonpb2@videotron.ca. Lors de votre inscription, SVP nous fournir une adresse courriel pour que nous puissions vous faire parvenir les documents à lire avant la rencontre et le lien pour accéder à la rencontre via la plateforme Zoom.
- **De remplir le formulaire d'adhésion et de le retourner** par la poste ou par courriel.

Espérant votre participation.

A handwritten signature in blue ink, which appears to read "Gylaine Riendeau".

Gylaine Riendeau, présidente du conseil d'administration

PJ : Formulaire d'adhésion

Maison Pauline Bonin

Formulaire d'adhésion 2020

Membre active individuelle

Est considérée comme membre active individuelle, avec droit de vote, **toute femme qui partage les buts et objectifs** de la corporation. Les résidentes-participantes et les travailleuses deviennent automatiquement membres actives.

Organisme-membre actif

Est considéré comme organisme-membre actif, avec droit de vote, **tout organisme qui partage les buts et objectifs** de la corporation et désire participer activement à l'atteinte des objectifs. **La représentante** de l'organisme aux assemblées et aux activités de la corporation **doit être obligatoirement une femme**, déléguée par résolution du conseil d'administration de l'organisme.

Membre sympathisant

Est membre sympathisant, toute personne, corporation, association, organisme ou établissement intéressé par les buts de la corporation. Le membre sympathisant ou son représentant a droit de parole sans droit de vote.

Membership individuel

membre active

membre sympathisant

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Signature : _____

Date : _____

Membership des organismes

Tel que résolu en assemblée du conseil d'administration, nous désirons devenir membre :

organisme membre actif

membre sympathisant

Nom de l'organisme : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____

Courriel : _____

Personne déléguée à l'assemblée générale annuelle : _____

Date : _____

Résiliation comme membre

Date : _____

Je désire résilier mon adhésion comme membre de la Maison Pauline Bonin.

Nom : _____

Nom de l'organisme : _____

Date : _____



ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 4 JUIN 2020

1. Nomination de la présidente et de la secrétaire d'assemblée;
2. Mot de bienvenue par la présidente;
3. Présentation des personnes présentes;
4. Acceptation des nouvelles membres;
5. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
6. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 27 mars 2019;
7. Rapport d'activités 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 et priorités 2020;
8. Présentation des rapports financiers 2019
(résidentiels et non résidentiels);
9. Présentation des prévisions budgétaires 2020
(résidentielles et non résidentielles);
10. Nomination d'une auditrice;
11. Élection des administratrices :
 - a) nomination d'une présidente et d'une secrétaire d'élection;
 - b) élection.
12. Formation des comités;
13. Questions diverses;
14. Évaluation de la rencontre;
15. Levée de l'assemblée.

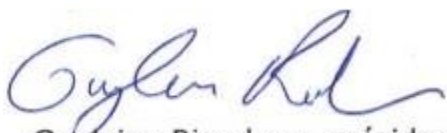
MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Bonjour à toutes et à tous,

À titre de présidente du conseil d'administration, je vous souhaite la bienvenue à l'assemblée générale annuelle de la Maison Pauline Bonin. Pour les personnes qui ne me connaissent pas, je m'appelle Guylaine Riendeau. J'ai été résidente-participante de 2009 à 2013 et depuis, une partie de mon cœur est restée accrochée ici. Grâce à la Maison Pauline Bonin, j'ai pu atteindre mon but et devenir infirmière auxiliaire, malgré ma dure réalité de mère monoparentale de trois enfants.

La vie d'un organisme communautaire est ponctuée de toutes sortes d'événements, heureux et malheureux. La Maison Pauline Bonin ne fait pas exception, comme on peut le constater en parcourant son histoire. Vous trouverez d'ailleurs quelques jalons de l'histoire de la Maison Pauline Bonin à la fin du cahier d'assemblée d'assemblée générale.

Bien sûr, les événements malheureux amènent leur lot de difficultés, mais suscitent également des élans de générosité qui témoignent du rayonnement d'un organisme et de ses retombées sur la communauté. Et je peux vous dire que la réponse de la communauté au moment du sinistre de décembre dernier en témoigne tout autant que la recherche-action. Sur ce, je vous souhaite une excellente assemblée générale annuelle.



Guylaine Riendeau, présidente du conseil d'administration

SECTION 4

DOCUMENTS INTÉRESSANTS POUR MIEUX CONNAÎTRE LA MAISON PAULINE BONIN

MISSION DE LA MAISON PAULINE BONIN

La Maison Pauline Bonin est un organisme communautaire qui vise à briser le cycle de la pauvreté en accompagnant des femmes monoparentales, qui vivent des situations exigeantes et qui ont de jeunes enfants, dans leur projet de retour aux études ou au travail. Les femmes rejointes ont accès à un logement subventionné pour une période pouvant aller jusqu'à trois ans et bénéficient d'un support par des rencontres en individuel et de groupe.

PRINCIPES DE L'INTERVENTION FÉMINISTE À LA MAISON PAULINE BONIN⁶

Un support centré sur le développement des capacités des femmes

L'accompagnement des femmes fréquentant la Maison Pauline Bonin repose sur une approche féministe et une approche d'éducation populaire. Elles se traduisent par les principes suivants :

- La Maison Pauline Bonin, milieu de vie favorisant :
 - la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale;
 - la non-violence;
 - la participation individuelle et collective des femmes;
 - la reconnaissance des besoins spécifiques des enfants.
- Les femmes, agentes de leur propre développement, car la Maison Pauline Bonin :
 - croit à leur potentiel de changement de leurs conditions de vie;
 - valorise leurs connaissances et leurs expériences;
 - stimule leur capacité à se prendre en main;
 - reconnaît leur capacité d'analyser leur situation et de trouver leurs propres solutions;
 - fonde son intervention sur la responsabilité et la capacité des femmes à être partie prenante de leur cheminement.
- L'approche féministe, un trousseau de clés permettant de :
 - miser sur le potentiel des femmes;
 - aider les femmes à prendre les décisions qui les concernent;
 - respecter le cheminement et les choix des femmes;
 - valoriser l'approche collective et le support par le groupe;
 - faire reposer l'intervention sur la transparence, l'authenticité et la vérité;
 - susciter l'expression des besoins, des désirs et des émotions;
 - aider les femmes à reprendre confiance en elle, en leur capacité de changer leurs conditions de vie (l'estime de soi);
 - favoriser le développement de l'autonomie;
 - tenir compte de tous les aspects de la vie des femmes;
 - favoriser l'ouverture aux autres et aux différences.

⁶ Document élaboré par le comité intervention de la Maison Pauline Bonin et adopté par le conseil d'administration de la Maison Pauline Bonin le 10 septembre 2004.

- L'intervenante, partenaire du développement des capacités des femmes, se doit de :
 - nommer aux femmes les particularités de son rôle;
 - transmettre aux femmes des consignes claires, des contrats précis, ses outils d'intervention;
 - éviter de se positionner dans un rôle d'experte;
 - permettre, sans discrimination, l'expression du vécu des femmes;
 - favoriser des rapports égalitaires;
 - faire alliance avec les femmes de façon à établir un climat de confiance.
- La Maison Pauline Bonin mise sur la force de la création d'un réseau en :
 - stimulant l'entraide, le soutien et la solidarité entre les femmes;
 - organisant l'autoformation par les femmes entre elles;
 - suscitant auprès des femmes le développement d'un sentiment d'appartenance;
 - favorisant la recherche de solutions collectives;
 - utilisant les ressources communautaires et institutionnelles du milieu;
 - se concertant avec les groupes et les organismes du milieu pour l'amélioration des conditions de vie des femmes.
- La Maison Pauline Bonin situe l'amélioration des conditions de vie des femmes et de leurs enfants dans un contexte social. Pour ce faire, elle souhaite :
 - réaliser, avec les femmes, des démarches d'apprentissage et de réflexion critique;
 - amener les femmes à mieux connaître et comprendre les causes sociales, politiques et économiques des difficultés qu'elles vivent;
 - aider les femmes à se libérer de certaines culpabilités;
 - favoriser une prise de conscience des stéréotypes sexistes;
 - développer une recherche collective d'analyses et de solutions en réponse aux besoins et aux intérêts des femmes;
 - aider les femmes à s'engager dans leur milieu, à devenir des citoyennes actives, des agentes de transformation et de changement;
 - mettre en lumière les forces et les acquis des femmes;
 - favoriser l'ouverture aux autres et aux différences.

ADHÉSION DE LA MAISON PAULINE BONIN À LA GESTION FÉMINISTE⁷

Ce modèle de gestion se caractérise essentiellement par :

- une démocratisation des structures de pouvoir;
- un travail de cogestion entre travailleuses salariées et les élues;
- une prédominance de la dimension humaine du travail.

Si l'adhésion idéologique à ce modèle est assez unanime, force est de constater que son expérimentation quotidienne n'est pas chose évidente. Il faut une bonne dose de conviction, de ténacité et de souplesse pour faire face aux défis que pose l'application d'un modèle alternatif de gestion à une époque où la compétition, la concurrence et la performance ne sont plus seulement les attributs et le leitmotiv de l'entreprise privée!

Un fonctionnement antibureaucratique qui permet un partage horizontal du pouvoir au sein des équipes de travail

Ce fonctionnement se caractérise par :

- la prise de décision par consensus;
- une division du travail qui valorise non pas la spécialisation des postes, mais plutôt les statuts égalitaires et une certaine rotation des tâches;
- des mécanismes d'intégration des nouvelles;
- la circulation de l'information pour contrer le développement d'un pouvoir vertical;
- une attribution non hiérarchique de l'espace;
- l'espace n'est pas assigné en fonction du statut. Il est occupé selon le type de tâches que les travailleuses sont en train de faire. « Cette façon d'organiser l'espace joue aussi un rôle dans la non-hiérarchisation des rapports »;
- des mécanismes pour concilier l'efficacité et le bien-être des personnes, le rationnel et l'affectif (exemple : un point « comment ça va » dans les réunions d'équipes).

Une préoccupation quant à la place et au rôle des résidentes-participantes dans l'organisme

Loin d'être perçues comme des clientes passives de l'organisme, les résidentes-participantes sont invitées à s'impliquer au niveau du fonctionnement quotidien :

- développer des mécanismes d'accueil et d'intégration;
- mettre sur pied des comités de tâches ou de travail comme lieux alternatifs de pouvoir;
- rendre accessibles les règles et procédures dans le but de faciliter l'accès au groupe;

⁷ Document adopté par le conseil d'administration le 17 janvier 2008

- favoriser un climat de soutien, d'entraide et de solidarité entre les résidentes-participantes;
- démystifier le rôle de l'intervenante pour permettre de tendre à des rapports plus égalitaires entre « aidantes/aidées »;
- créer des liens chaleureux et significatifs avec les résidentes-participantes, basés notamment sur la disponibilité, l'écoute, la complicité et le respect mutuels;
- aider les femmes à développer leur pouvoir d'agir de façon autonome, ce qui les amène à passer du statut « d'aidée » à celui de participante.

Un rapport au travail qui se caractérise essentiellement par :

- le contrôle des travailleuses sur le processus de travail;
Les travailleuses jouissent généralement d'une grande autonomie dans l'organisation de leur travail ainsi que d'un pouvoir décisionnel certain.
- une humanisation des relations de travail;
Elles sont fondées sur la reconnaissance de la contribution de chaque membre de l'équipe qui a la possibilité d'être entendue; de mettre à contribution son potentiel; de faire preuve d'initiative et de créativité dans son travail, ce qui constitue une source de valorisation personnelle.
- la valeur de l'égalitarisme;
Elle implique une non-spécialisation des postes de travail ainsi que des conditions de travail, des salaires et des bénéfices égaux.

La gestion féministe ne se réduit pas à la mise en place de modes formels de représentation et d'élection. Elle renvoie à une dimension plus large, un espace plus vaste, celui de la vie associative de l'organisme. Cet espace est constitué à la fois de lieux formels et informels où se tissent des liens et des rapports entre différentes actrices de l'organisme; où s'exerce la prise de parole des résidentes-participantes et se développe leur pouvoir d'agir; où se font les débats et se prennent des décisions dans le respect de la diversité des points de vue. Bref, la vie associative est l'espace investi par les citoyennes à l'intérieur de leur organisme pour s'assurer qu'il demeure un instrument au service de leur projet collectif.

En effet, en aidant les femmes à développer leur pouvoir d'agir de façon autonome, les pratiques féministes leur permettent de se percevoir comme des citoyennes actives, avisées et ayant le pouvoir d'assumer collectivement des responsabilités inhérentes à la gestion et au développement de leur organisme.

Or, cette prise en charge de l'organisme par les femmes qui y résident constitue un objectif de taille. Il faut reconnaître que les résidentes-participantes sont d'abord là pour trouver le réconfort, l'aide et le support individuel dont elles ont besoin pour atteindre le but qu'elles se sont fixé.

HISTORIQUE DE LA MAISON PAULINE BONIN

Dans les archives de la Maison Pauline Bonin, le plus ancien document officiel est le procès-verbal du comité provisoire de la Maison 2^e étape (nom utilisé avant que l'organisme choisisse de s'appeler Maison Pauline Bonin). C'est à l'initiative de travailleuses de la Maison d'accueil La Traverse qu'un comité, prêt à réfléchir au projet de Maison 2^e étape, se réunit pour une première fois le 26 janvier 2001.

Assistaient à la première rencontre du comité : Hélène Arsenault de l'Association coopérative d'économie familiale de Lanaudière, Paul Belcourt des Centres Jeunesse Lanaudière, Pauline Bonin, Clémence Champagne et Chantal Perreault de la Maison d'accueil La Traverse, Marinette Chartier du Centre Au cœur des femmes de St-Jean-de-Matha, Danielle Forest organisatrice communautaire du CLSC de Joliette, Michel Liard de la Sureté municipale de Joliette, Josée Roy femme impliquée dans une coopérative et Emilienne Pinard. Ce comité tient sept rencontres en 2001. Paul Belcourt n'est venu qu'à la première rencontre.

Voici quelques jalons de l'histoire de la Maison Pauline Bonin :

2001

- création d'un comité provisoire;
- discussions au sujet des personnes visées, des critères d'admissibilité et du territoire desservi;
- contacts avec des organismes susceptibles de faire avancer le projet : la Chrysalide de Montréal, le Groupe d'aménagement de logements populaires;
- recherche de financement;
- préparation d'un document de présentation;
- réflexion au sujet du nom de l'organisme.

2002

- présentation du projet aux Sœurs des Saints Cœurs de Jésus et de Marie;
- choix d'un nom le 31 janvier : Maison Pauline Bonin;
- recherche de nouveaux partenaires désireux de s'impliquer dans le comité provisoire : Monique Desrochers de Perspectives nouvelles, Angèle Ferland de l'Auberge du cœur Roland-Gauvreau, Jacynthe Thériault de l'Association pour les jeunes de la rue de Joliette et Danielle Thiffault de la Maison Parent-Aise;
- demandes d'appui auprès d'organismes de la région accompagnées d'un document de présentation intitulé : « La Maison Pauline Bonin – Un projet en devenir ». Dans cette lettre, le comité provisoire précise qu'il veut mettre en place « une ressource pour des femmes et leurs enfants,

qui, pour certaines, ont vécu de la violence conjugale ». Les 46 organismes qui retournent une lettre d'appui répondent également à un document intitulé : « Analyse des besoins »;

- contact avec un autre organisme semblable à Montréal : Mères avec pouvoir;
- rencontres avec la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Lanaudière : 5 juin et 29 octobre;
- juin : accord de la communauté des Sœurs des Saints Cœurs de Jésus et de Marie au projet de la Maison Pauline Bonin à l'intérieur du Carré St-Louis de Joliette;
- formation de comités de travail : coordination, intervention, logement, architecte;
- première rencontre avec le comité de coordination du Carré St-Louis de Joliette le 7 octobre;
- demande d'incorporation le 10 décembre signée par Pauline Bonin, Clémence Champagne et Danielle Thiffault.

2003

- la charte est obtenue le 7 janvier;
- première demande au Programme de soutien aux organismes communautaires;
- demande d'un numéro d'œuvre de charité;
- première rencontre avec la Société de logements populaires de Lanaudière, pour analyser la possibilité que cette dernière soit propriétaire de l'immeuble de la Maison Pauline Bonin;
- assemblée générale de fondation le 25 novembre;
- mise en place du comité financement en décembre;
- adoption des règlements généraux de la corporation;
- rencontre avec la Régie régionale le 12 décembre.

2004

- assemblée générale spéciale le 6 avril pour modifier les règlements généraux;
- lettres patentes supplémentaires obtenues le 17 mai, pour corriger le sens d'un objet de la charte, soit d'ajouter à « des familles monoparentales » les mots suivants : « à faible ou modeste revenu »;
- assemblée générale annuelle le 8 juin;
- production d'un document sur l'intervention féministe;
- premières réponses positives aux demandes de financement : Institut Barthélémy-Joliette et Programme de soutien aux jeunes parents;

- poursuite des démarches avec l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, qui remplace la Régie régionale : trois rencontres;
- comité de sélection pour embaucher une première travailleuse : l'intervenante Céline Benny;
- entrée en fonction de l'intervenante le 8 novembre. Les bureaux de l'organisme sont situés au troisième étage du Carrefour des organismes de Lanaudière à Joliette, au bureau 321.

2005

- campagne d'appui auprès d'organismes de la région pour demander un financement récurrent pour la Maison Pauline Bonin : 51 lettres recueillies;
- le premier groupe de femmes participantes se réunit pour la première fois le 7 avril;
- première subvention récurrente provenant de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière : 40 000,00 \$ versés sous forme d'entente spécifique;
- une première participante siège au conseil d'administration;
- début des rencontres individuelles avec les femmes;
- durant l'année, 29 rencontres de groupe rejoignant 35 femmes différentes;
- engagement définitif de la Société d'habitation du Québec permettant la rénovation d'une partie de l'immeuble appartenant aux Sœurs des Saints Cœurs de Jésus et de Marie;
- décision du conseil d'administration : la Maison Pauline Bonin sera propriétaire de l'immeuble portant son nom;
- embauche d'une deuxième travailleuse en novembre : Madeleine Ducharme, comme agente de liaison;
- déménagement des bureaux situés au Carrefour des organismes de Lanaudière, on part du bureau 321 pour les bureaux 204-205;
- signature de la convention entre la Société d'habitation du Québec et la Maison Pauline Bonin;
- prise de possession du bâtiment par la Maison Pauline Bonin en décembre;
- signature de la convention des membres du Carré St-Louis de Joliette.

2006

- début du chantier de construction en janvier;
- création d'un cahier des administratrices regroupant l'ensemble des règlements et politiques de l'organisme;

- élaboration de documents d'ententes à faire signer aux premières résidentes-participantes soit : « Convention et règlement d'immeuble »;
- sélection des premières résidentes-participantes;
- changement de date de notre fin d'année financière au 31 décembre pour s'harmoniser avec la Société d'habitation du Québec, le bailleur de fonds, au niveau de l'immeuble;
- entrée dans les logements des douze premières résidentes-participantes le 1^{er} juillet.

2007

- modification de certains critères pour la sélection des résidentes-participantes;
- poursuite des activités avec les résidentes-participantes : rencontres de groupe, soutien en individuel, accompagnement dans les premières démarches et activités communautaires;
- fête des voisins, organisée par et pour la Maison Pauline Bonin et les Logements d'Amélie;
- subvention de la Fondation des Sœurs des Saints Cœurs de Jésus et de Marie pour aménager les aires de jeux extérieures;
- adoption d'un document sur la gestion féministe;
- problèmes imprévus au niveau de l'immeuble;
- adoption d'un code de conduite des administratrices;
- révision, par un avocat, des documents d'entente pour les résidentes-participantes.

2008

- impliquées depuis la fondation de l'organisme, certains membres cèdent leur place au sein du conseil d'administration;
- situations de vie difficiles pour plusieurs résidentes-participantes rendant impossible la réalisation de leur projet pour le moment;
- dix départs et dix arrivées de résidentes-participantes en cours d'année;
- discussion sur des enjeux pour l'organisme : les problèmes dans les cours extérieures et la possibilité de prolongation de séjour pour les résidentes-participantes;
- travail sur un logo et un dépliant pour l'organisme;
- premières créances irrécouvrables depuis l'arrivée des premières résidentes-participantes;
- le 1^{er} avril, le financement provenant de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, sous forme d'entente spécifique, est transféré au Programme de soutien aux organismes communautaires volet 1, soit celui de la mission globale.

2009

- début des cuisines collectives pour les résidentes-participantes auxquelles se joignent de futures et d'anciennes résidentes-participantes;
- fin du premier cycle de trois ans pour les premières résidentes-participantes arrivées en juillet 2006;
- le conseil d'administration décide de permettre une prolongation de séjour à des résidentes-participantes, sous certaines conditions;
- réalisation et diffusion de notre premier dépliant promotionnel avec un logo et des couleurs significatives attestant de nos principes de gestion et d'intervention;
- un comité financement se met en place à la suite de l'assemblée générale annuelle et s'affaire à chercher du financement auprès de différentes sources : la Fondation Épiderma, l'Institut Barthélémy-Joliette, l'Œuvre Léger, la Fondation du Tisonnier, les députés, les ministres et les caisses populaires. Une seule réponse positive en 2009 : l'Institut Barthélémy-Joliette pour leur soutien aux cuisines collectives.

2010

- suspension, pour cette année, des activités du comité ressources humaines pour se concentrer sur le travail du comité financement;
- début d'activités nouvelles : le jardinage sur les balcons et le vermicompostage;
- annonce officielle du départ à la retraite de Madeleine Ducharme, responsable de l'administration;
- possibilité d'engager une autre travailleuse et de lui offrir une période de formation grâce à la subvention non récurrente de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière;
- accès une nouvelle source de financement non récurrente en provenance de la Direction de la santé publique pour un projet en sécurité alimentaire, volet autonomie alimentaire.

2011

- création d'un poste d'intervenante au volet habitation qui cumule les tâches du poste de responsable de l'administration et permet plus d'intervention auprès des femmes, au niveau de leurs responsabilités de résidente. Ce poste est défini à 21 heures par semaine de janvier à juin et à 28 heures par semaine de juillet à décembre. La personne engagée est Karine Brisson;
- subvention non récurrente de 21 000,00 \$ de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière qui sera utilisée en 2012, 2013 et

- 2014 à raison de 7 000,00 \$ par année, afin de garder l'intervenante au volet habitation à 28 heures par semaine;
- le 30 juin, départ à la retraite de Madeleine Ducharme, travailleuse au poste de responsable de l'administration (elle travaillait à raison de 21 heures par semaine depuis novembre 2005);
 - sur le plan médiatique, après l'intervention de deux résidentes-participantes au conseil d'administration de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, paraît un article dans L'Action week-end du 25 septembre à la page 20. Dans le même sens, un deuxième article paraît dans L'Action du 7 décembre en première page et en page 4, à l'effet que le montant de la subvention non récurrente est insuffisant et inadéquat. Cette position est soutenue par le témoignage de deux femmes résidentes-participantes;
 - embauche de Rachel Desmarais, intervenante contractuelle au volet alimentation, à raison de 40 heures par mois à compter de la fin octobre, afin de dégager les intervenantes permanentes du travail lié aux projets de cuisines collectives, de jardinage sur les balcons et de vermicompostage.

2012

- création d'un comité pour l'obtention de notre certificat de conformité auprès de la Société d'habitation du Québec;
- en janvier, rencontre avec la ministre responsable de la région de Lanaudière, Madame Michelle Courchesne;
- en février et en novembre, rencontre avec la députée de Joliette, Madame Véronique Hivon;
- en mars, départ de Rachel Desmarais, intervenante contractuelle au volet alimentation;
- du 2 mars au 20 avril, envoi hebdomadaire d'une lettre d'appui au bureau de Madame Courchesne, chacune rédigée par une personne qui croit en notre organisme (résidente-participante ou ancienne résidente-participante, fondatrice, bénévole, travailleuse ou ex-travailleuse, organisatrice ou organisateur communautaire);
- en avril, embauche de Stéphanie Turenne comme intervenante contractuelle au volet alimentation;
- mise en place d'un comité pour préparer un événement en 2013, afin de souligner les 10 ans d'existence de notre organisme;
- en décembre, lancement d'une campagne d'appui auprès d'organismes de la région avec couverture médiatique dans le journal L'Action;
- congé de maladie de Karine Brisson;
- embauche de Christianne Ledoux pour la durée du congé de maladie.

2013

- retour au travail de Karine Brisson et fin de contrat pour Christianne Ledoux;
- actions dans le but de faire augmenter le financement récurrent de l'organisme;
- célébration du 10^e anniversaire de la Maison Pauline Bonin;
- congé de maladie de Céline Benny;
- embauche de Karine Généreux pour la durée du congé de maladie;
- embauche d'une troisième travailleuse comme intervenante dédiée principalement au volet alimentation et au support aux haltes-garderies : Priscilla Dupuis;
- déménagement de nos bureaux à l'intérieur du Carrefour des organismes de Lanaudière, on se rend dans les bureaux 304-305-306.

2014

- le contexte d'austérité du gouvernement québécois a amené le conseil d'administration à suspendre ses démarches pour augmenter le financement récurrent de l'organisme;
- en juillet, après un an, départ de l'intervenante remplaçante Karine Généreux;
- en août, retour au travail de Céline Benny, intervenante;
- en septembre, départ de Priscilla Dupuis, fin du contrat d'un an et impossibilité de poursuivre par manque de fonds;
- en octobre, réfection de 42 fenêtres de l'immeuble et aménagement permanent pour l'installation des airs climatisés dans les 12 logements.

2015

- trois sinistres touchant l'immeuble et ayant des conséquences sur les femmes et les enfants qui y vivent : un dégât d'eau important en janvier dans un logement au rez-de-chaussée; en juillet, dans le stationnement, un cocktail molotov lancé sur une voiture a endommagé quatre véhicules; en novembre, un incendie sur un balcon au deuxième étage;
- une situation de harcèlement psychologique touchant les travailleuses et affectant le climat dans l'immeuble;
- prévisions budgétaires faites sur 5 ans par le comité financement qui nous amènent à constater que nous devons faire encore face à un déficit d'ici quelques années;
- retour à la stabilité au niveau des ressources humaines cette année : les deux travailleuses régulières sont en poste, l'une depuis 2004, l'autre depuis 2011;

- déménagement de nos bureaux administratifs au sous-sol de l'édifice où logent les familles que nous soutenons pour économiser en n'ayant plus de loyer à payer;
- réfection de la toiture de la Maison Pauline Bonin.

2016

- 2016 marque le dixième anniversaire de l'arrivée des toutes premières résidentes-participantes;
- année riche sur le plan des collaborations avec d'autres organismes et des activités de représentation;
- du côté de l'immeuble, après dix ans, des remplacements ont dû être faits, de l'entretien également dans plusieurs logements;
- après l'obtention du certificat de conformité de la Société d'habitation du Québec, du temps a été consacré à mieux organiser les outils liés à la sélection des résidentes-participantes;
- l'arrivée de plusieurs nouvelles résidentes-participantes et des départs changent la dynamique du groupe et amènent du nouveau.

2017

- en 2017, fin du financement en sécurité alimentaire;
- collaboration avec le Conseil régional de l'environnement pour un projet de jardinage collectif avec les résidentes-participantes et leurs enfants;
- démarche de valorisation des pratiques commencée avec le Centre de recherche sociale appliquée;
- incendie dans un logement au dernier étage en novembre.

2018

- travaux de rénovation majeurs dans l'édifice suite à l'incendie de novembre, 5 familles sont relocalisées ailleurs entre les mois de janvier et mars. Beaucoup de travail de suivi et de coordination en lien avec ce sinistre;
- six départs et huit arrivées de résidentes : un départ en février, trois arrivées en mars, cinq départs suivis de cinq arrivées au cours de l'été;
- problématiques de voisinage entre certaines résidentes, qui entraînent des problèmes au niveau du climat dans le groupe de résidentes et envers l'équipe de travail. Ces difficultés ont mobilisé le comité harcèlement psychologique, le comité intervention et le conseil d'administration en février, mars, avril;
- gestion d'une plainte déposée au commissaire aux plaintes du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière en mai, juin;
- bilan de santé de l'immeuble et suivis;

- plusieurs rencontres de gestion financière de l'organisme pour réfléchir à nos façons de faire afin de se donner des outils pour que les suivis soient plus faciles à ajuster;
- poursuite de la recherche sur les retombées de l'intervention auprès des résidentes avec le Centre de recherche sociale appliquée : révision de données, relecture de documents, rencontres avec le conseil d'administration, le comité intervention et la responsable de la recherche.

2019

- arrivée de deux nouvelles résidentes-participantes au cours de l'année;
- embauche d'une deuxième intervenante en avril afin d'offrir des activités à des femmes monoparentales non-résidentes;
- lancement d'un document sur la Maison Pauline Bonin lors d'un brunch le 26 mai. Ce document a été réalisé par le Centre de recherche sociale appliquée. Il s'agit d'une recherche-action sur les retombées de l'intervention de notre organisme;
- étude de besoins réalisée par une agente de recherche auprès de résidentes-participantes, de femmes monoparentales et d'organismes de la région;
- immense dégât d'eau le 10 décembre 2019 entraînant la relocalisation de 8 familles et des travaux majeurs. Beaucoup de travail de suivi, de soutien et de coordination en lien avec ce sinistre;
- notre subvention récurrente du Programme de soutien aux organismes communautaires a été rehaussée de 35 332 \$, pour atteindre 98 377 \$ en 2019 (une portion de ce montant a été reportée en 2020).



LA MAISON PAULINE BONIN

Vers un avenir meilleur pour des femmes monoparentales de Lanaudière

Résumé de l'étude sur les retombées de l'accompagnement de la Maison Pauline Bonin auprès de femmes monoparentales et de leurs enfants
Centre de recherche sociale appliquée (CRSA)

MAI 2019

LA MAISON PAULINE BONIN, UNE INITIATIVE CONCERTÉE

En 2001, trois intervenantes impliquées auprès des femmes victimes de violence conjugale réunissent des actrices de divers horizons. Elles souhaitent ouvrir une maison pouvant accueillir femmes et enfants afin de soutenir celles qui désirent retourner aux études ou au travail. En 2005, quelques femmes reçoivent un soutien de la part d'une intervenante.

Le 1^{er} juillet 2006, la Maison Pauline Bonin, organisme communautaire situé à Joliette et rayonnant sur toute la région Lanaudière, accueille les premières résidentes-participantes et leurs enfants. Depuis, plusieurs bénévoles et intervenantes du milieu communautaire, scolaire, policier et de la santé continuent d'apporter leur contribution à la mission de l'organisme.

La Maison Pauline Bonin offre un accompagnement vers un projet de retour aux études ou au travail et 12 logements subventionnés à des femmes monoparentales ayant au moins un enfant de moins de 12 ans.

L'organisme vise la création de conditions favorables à l'amélioration de la qualité de vie des femmes monoparentales et de leurs enfants de même que la diminution des effets de la pauvreté par l'insertion socioprofessionnelle et sociale de ces femmes.

L'ACCOMPAGNEMENT DES FEMMES AUTOUR DE 4 SPHÈRES

L'accompagnement de la Maison Pauline Bonin est ancré dans une approche féministe et d'éducation populaire. La reconnaissance et le développement des capacités des femmes en sont la base.

Le processus d'intervention prend forme autour de quatre sphères de cheminement qui s'entrecroisent tout au long du parcours des femmes, dans un mouvement non linéaire adapté à chacune selon sa réalité. Ces dimensions s'inscrivent dans une vision globale du vécu de chaque femme accompagnée. **L'approche soutient la mise en mouvement des femmes. Elle est porteuse de sens, respectueuse du rythme et des intérêts de chacune, évolutive dans le temps (pas à pas) et apprenante (essai-erreur).**

Les 4 sphères de cheminement



UNE RECHERCHE SUR LES RETOMBÉES DE LA MAISON PAULINE BONIN

Pour mieux connaître le profil des femmes accompagnées par l'organisme et les retombées auprès d'elles et de leurs enfants, le Centre de recherche sociale appliquée (CRSA) a réalisé une recherche exploratoire.

L'étude sur les retombées de l'accompagnement de la Maison Pauline Bonin pour les femmes monoparentales et leurs enfants est basée sur :

1) Une analyse de la base de données de l'organisme du 1er juillet 2006 au 31 décembre 2017

2) Une analyse des documents internes de l'organisme

3) La réalisation d'entrevues :

• 1 groupe de 6 résidentes actuelles • 1 groupe de 7 anciennes résidentes • 4 travailleuses actuelles et anciennes • 1 groupe de 6 femmes impliquées au sein de divers comités.

Les entrevues ont été réalisées entre octobre 2017 et juin 2018.

LES FEMMES REJOINTES PAR LA MAISON PAULINE BONIN

De 2006 à 2017, l'organisme a accueilli **69 femmes, âgées de 16 à 46 ans (âge moyen 28 ans)** et six d'entre elles ont fait un deuxième séjour. La durée moyenne d'un séjour est de 22 mois.

Ces mères avaient au total **110 enfants**, majoritairement d'âge préscolaire, dont elles ont la garde à temps plein ou la majorité du temps (62 femmes ont la garde complète d'au moins un de leurs enfants).

EN SITUATION DE PRÉCARITÉ AVANT LEUR ARRIVÉE À LA MAISON PAULINE BONIN

- Plus de la moitié des femmes ont vécu une instabilité résidentielle, 57 % des femmes avaient déménagé plus d'une fois au cours des 24 derniers mois.
- 77 % des femmes percevaient l'aide sociale.
- 86 % des femmes consacraient plus de 30 % de leurs revenus au logement.

- Près de 63 % des femmes vivaient une situation d'endettement.
- Plus des deux tiers avaient vécu de la violence conjugale (70 %), des problèmes avec l'ex-conjoint et des événements violents (57 %).
- Pour la moitié d'entre elles, le passé familial a été difficile (51 %).

La plupart des femmes étaient déjà en contact avec différentes ressources, dont les CLSC, et plusieurs organismes communautaires.

La majorité d'entre elles étaient sans emploi, en partie à cause de leurs responsabilités familiales et du jeune âge de leurs enfants; 63 % des femmes étaient à la maison, dont **45 % avaient moins de 25 ans; 72 % n'avaient pas terminé leurs études secondaires.**

Plusieurs femmes présentaient des problèmes de santé souvent liés à la maternité (41 %) et à la santé mentale (dépression, anxiété) (60 %). Elles vivaient de l'isolement et leur réseau social était faible (58 %). Quelques-unes avaient eu des démêlés avec la justice. De nombreuses femmes cumulaient un ensemble de conditions qui les plaçaient en état d'extrême vulnérabilité sociale.

AU-DELÀ DES CHIFFRES, LES MOTIVATIONS DES FEMMES

Sortir de la crise, se sentir en sécurité et avoir un peu de répit et d'espoir de s'en sortir

« Tu arrives ici éteinte, mais y reste un petit tison, une braise. La Maison Pauline Bonin a été comme de l'oxygène pour rallumer le feu, pis du bois, des outils pour mettre dans le feu. Un répit, pour souffler... se déposer parce que là je suis pus capable, à bout. »

Pouvoir s'offrir une vie un peu plus « normale », avoir un beau logement

« Je n'aime pas trop parler du côté financier, mais avec un revenu de boursière on s'entend, tu survives, pis ici on avait des moyens comme les cuisines collectives, un loyer à prix modique. Ça m'aidait drôlement. »

« Vivre dans un beau loyer, chauffé, lumineux est important quand tu vis un down important. »

S'engager dans un projet ambitieux et faire des apprentissages

« C'est certain que je n'aurais pas pu financièrement faire un retour aux études, si je n'avais pas été ici. En même temps, la différence avec un HLM, c'est le fait que tu es poussée un peu. Tu as tout le temps des comptes à rendre. »

Découvrir l'entraide et la vie communautaire

« Les activités, on était obligée d'en organiser une chacune notre tour. Les cuisines collectives, c'était pas obligatoire. Il y avait du ponctuel aussi, mais l'intervenante avait toujours full projets, du vermicorn-post, des jardins, des marches citoyennes. Il y avait des jeux pour les jeunes, etc. On était vivant. »

Être accompagnée pour gagner en autonomie

« L'intervenante fait de la magie dans nos têtes en nous amenant à réfléchir plus loin... Elle fait refléter nos avancements. »

La Maison Pauline Bonin fait une différence pour les femmes et leurs enfants.

LES RETOMBÉES POUR LES FEMMES ET LEURS ENFANTS PENDANT LE SÉJOUR

L'accès à un logement subventionné, être en sécurité dans un logement bien à soi et de qualité

- Amélioration de la situation financière : réduction du niveau d'endettement, augmentation du pouvoir d'achat, marge de manoeuvre pour les autres dépenses (nourriture, médicaments, meubles, loisirs).
- Amélioration de la qualité de logement, du milieu de vie, du sentiment de sécurité et de répit pour les femmes et leurs enfants.
- Amélioration de la qualité de vie des enfants par l'accès à un milieu de vie agréable : accessibilité aux équipements collectifs (jardins, sports, loisirs, culture).

La durée moyenne du séjour est de 22 mois. Il s'agit d'un élément déterminant. Plus le séjour est long, plus les femmes réalisent leurs objectifs dans les différentes sphères de leur cheminement.

Le retour aux études et en emploi : des avancées significatives

Les bilans de séjour (en cours et à la fin) révèlent que 81 % des femmes ont fait des avancées sur plusieurs aspects liés au retour aux études et au travail :

- Avancement au niveau de la scolarité secondaire ou d'étude professionnelle (15 %).
- Obtention d'un diplôme d'études secondaires ou d'études professionnelles (22 %).
- Avancement de la scolarité postsecondaire et obtention de diplôme (18 %).
- Obtention d'un emploi (8 %).
- Démarches diverses (orientation, francisation, tests, recherche active d'emploi) (18 %).

Les effets ressentis après le séjour

La Maison Pauline Bonin ne dispose pas de données sur la période suivant la participation. Toutefois, lors des entrevues avec les anciennes résidentes, celles-ci ont témoigné de leurs avancées en matière de formation, de maintien en emploi ou d'intégration socioprofessionnelle après leur séjour.

« J'ai des aspirations pour demain sans avoir le plein contrôle sur ce qui arrivera, mais j'ai un bagage... Je me sens plus forte. »

« Moi ça m'a offert une qualité de vie que je n'aurais pas pu m'offrir si je n'étais pas passée par ici, mais la vie que j'ai maintenant, le parcours scolaire que j'ai, je l'aurais pas eu si je n'avais pas eu la MPB. Je peux travailler et ne pas être au salaire minimum, c'est ça que je veux dire par qualité de vie. Je peux payer ce que je veux à mes enfants... Je ne gagne pas des millions, mais j'ai pu finir mon Bacc grâce à la Maison et je gagne plus que si je n'aurais pas eu de Bacc. »

« Ce qui me rend plus fière, c'est d'être plus autonome... Je suis rendue autonome, je suis respectée par mes parents, respectée par ma famille, par mes frères et soeurs, par mes collègues de travail, même par mes employeurs. »

La Maison Pauline Bonin réalise pleinement sa mission. Les avancées des femmes pendant et suite à leur séjour sont manifestes.

- En tant que femmes, elles ont gagné en autonomie et en capacité à s'affirmer. Elles se sentent davantage compétentes et vivent un sentiment d'épanouissement personnel.
- En tant que mères, elles se sentent mieux outillées et disponibles psychologiquement pour accomplir leur rôle parental, assurer la sécurité de leurs enfants et répondre à leurs besoins. Elles perçoivent chez leurs enfants une meilleure ouverture aux autres.
- En tant qu'étudiantes ou travailleuses, elles ont poursuivi leurs études, trouvé du travail ou elles possèdent de meilleurs outils pour poursuivre leurs démarches.
- En tant que citoyennes, elles connaissent mieux leurs droits et responsabilités. Elles sont davantage en mesure d'utiliser les ressources de la

communauté et comprennent mieux le fonctionnement des institutions gouvernementales. Pour plusieurs, la valeur d'entraide et l'implication font maintenant partie de leur quotidien et de ce qu'elles souhaitent transmettre à leurs enfants.

Les actrices de la Maison Pauline Bonin (Intervenantes, bénévoles, militantes) sont au coeur de la stratégie d'intervention. Leurs qualités humaines et leurs compétences sont soulignées par les résidentes anciennes et actuelles : non-jugement, respect, ouverture, patience et disponibilité, capacité et volonté de maintenir un lien de manière durable au-delà du séjour, croyance dans les capacités des femmes.

Le financement de la ressource constitue le principal défi de la Maison Pauline Bonin. Les obstacles rencontrés par les résidentes-participantes actuelles et anciennes sont diversifiés et complexes. La présence d'une deuxième intervenante favoriserait un accompagnement plus soutenu pendant et après leur séjour de façon à développer et maintenir les acquis réalisés en cours de cheminement.

Merçi à toutes les personnes qui ont contribué à cette étude Les résidentes-participantes, actuelles et anciennes, qui ont collaboré à ce projet et accepté de partager leur expérience de séjour à la Maison Pauline Bonin. Les membres du conseil d'administration et du comité Intervention qui ont contribué au comité de suivi. La Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière pour son soutien à la réalisation de la base de données.

Réalisation de la recherche : Lise St-Germain, CRSA

Conception et réalisation de cette brochure : Martine Fordin, CRSA et Danielle Forest, CRSA et MPB

Conception graphique de cette brochure : Diane Masse

Le rapport de recherche est disponible sur le site internet du CRSA au www.centersa.qc.ca.

St-Germain, L. et la collaboration de Fordin, M. et Milot, S. (2019). La Maison Pauline Bonin. Un avenir meilleur pour des femmes monoparentales de Lanaudière. Rapport de recherche déposé au conseil d'administration de la Maison Pauline Bonin. Centre de recherche sociale appliquée (CRSA).

Droit de reproduction © CRSA, 2019

Dépôt légal

ISBN 978-2-924046-33-3 (version imprimée)

ISBN 978-2-924046-34-0 (version numérique)

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2019



Maison Pauline Bonin
360 rue Saint-Louis, suite 1
Joliette, QC J6E 2Y6
Téléphone : 450 752-6730

